



# SUPERVISEUR de salle du centre 15 de Besançon

3ème Rencontre Nationale des ARM des SAMU

Centre 15

16 mai 2014-Rennes.



## Historique 1/2

\*Centre 15 du SAMU 25 régule :

- Le Doubs (25)
- Le Jura (39) depuis 2005
- La Haut Saône (70) depuis 2006
- Le Territoire de Belfort (90) de 23h à 8h depuis 2012
  - H24 en 2014 ...

\*Le centre 15 du SAMU 25 c'est :

- 1 171 763 habitants (2010)
- 13 Sites de SMUR en Franche Comté avec 17 équipes.
- 470 000 appels
- 290 000 dossiers
- décroché : 16s dont 20% en 5s





## Historique 2/2

### **\*Création du poste de coordinateur en 2005 ( 6 postes à temps partiel)**

Suite à l'intégration du centre 15 du Jura (2005) au sein de notre régulation puis de la Haute-Saône (2006), et du territoire de Belfort la nuit (23h à 8h) en 2012.

Afflux d'activités qui montre la nécessité d'un poste avec du recul sur la salle

### **\*Création du poste de superviseur en 2013 ( 4 postes à temps plein)**

Nouvelle fiche de poste avec nouvelles fonctions :

- GRH
- management



## Savoirs et aptitudes du superviseur

\*Capacité organisationnelle.

\*Capacité relationnelle.

\*Capacité d'analyse de synthèse et d'anticipation.

\*Savoir rendre compte.



## Fonction du superviseur

- \*Autorité sur le fonctionnement opérationnel de la salle.
- \* Management d'équipe :
- \*Gestion administrative de la salle ( documents, médecin de gardes, informatique ...)
- \*Assure les fonctions d'ARM dans un poste de régulation avancé, lors d'événement optionnels prévus ou inopinés.
- \*Contribue à la GRH et aux évolutions des activités en étant force de proposition (protocoles de service ...).
- \*Participe à la définition des priorités en matières d'équipements et de fournitures.
- \*Participe à la formation initiale et continue des ARM, et autres personnels.



## Statut 1/2

\*Poste : ARM superviseur au Centre 15

\*Corps /grade : Assistant médico Administratif (AMA) / ARM Classe Exceptionnelle ou classe supérieur.

\*Actuellement 4 postes (ETP) possibilité de 6 postes pour étendre les heures de présences

\*Bureau en salle de régulation

\*Horaire : 8h-20h avec disponibilité permanente en salle de régulation



## Statut 2/2

Le poste **coordinateur** était reconnu uniquement au sein de l'unité et sans valorisation salariale et statutaire.

Nouveau poste de **superviseur** sans revalorisation pendant la première année, mais reconnu par notre DRH.

Premier concours en octobre 2013 devant un jury

Donc après 1 ans de mise en situation nous passons devant le même jury pour notre validation dans notre poste. Et passage au 2ème grade.

Formation en mai 2014 (Encadrer une équipe pour la première fois)